



DIRECTION DE L'ARCHITECTURE,
DU PATRIMOINE ET DES JARDINS

15, RUE DE VAUGIRARD – 75006 PARIS

TÉLÉPHONE : 01 42 34 22 10

marches-apj@senat.fr

**PALAIS DU LUXEMBOURG
PARC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN**

**REMPLACEMENT DE LA CENTRALE DE
DÉTECTION DE GAZ TOXIQUES**

LETTRE DE CONSULTATION

FEVRIER 2025

ARTICLE 1. – OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché est un marché public de travaux ayant pour objet le remplacement de la centrale de détection de gaz toxiques dans le parc de stationnement souterrain du Palais du Luxembourg à Paris 6^{ème}.

Le descriptif technique de la mission figure en annexe à l'acte d'engagement.

ARTICLE 2. – DÉLAIS

Les délais d'exécution sont ceux prévus dans l'acte d'engagement.

À titre indicatif, les travaux devront se dérouler, sous réserve de la notification du marché, entre le 15 mars et le 31 août 2025.

ARTICLE 3. – MODALITÉS D'ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Le présent marché est passé en application de l'article R. 2122-8 du code de la commande publique, en raison de son montant inférieur à 40 000 € HT.

A. Remise des offres

Les candidats remettront leur proposition le **vendredi 21 février 2025, à 11 heures**, au plus tard, sur la plateforme PLACE (Plateforme des Achats de l'État), à l'adresse <https://www.marches-publics.gouv.fr>, comprenant deux sous-dossiers :

1. Premier sous-dossier (pièce constituant les éléments de candidature)

Le soumissionnaire produira un sous-dossier intitulé Candidature, comprenant les pièces précisées ci-dessous :

- la **lettre de candidature et d'habilitation du candidat** : imprimé DC1, dûment complétée et comportant une adresse électronique valide à laquelle pourra être envoyée toute correspondance relative à la présente consultation ;
- la **déclaration du candidat** : imprimé DC2, dûment complétée et accompagnée, si le candidat est en redressement judiciaire, de la copie du ou des jugements prononcés à cet effet, justifiant qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché ;
- si elle ne figure pas dans le DC1, une déclaration sur l'honneur, dûment signée, justifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ;
- un extrait K-BIS, au format PDF ;
- un RIB, au format PDF.

Les formulaires DC1 et DC2 peuvent être téléchargés par les candidats à l'adresse suivante :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

2. Second sous-dossier (pièce constituant les éléments de l'offre)

Le soumissionnaire produira un sous-dossier intitulé Offre, comprenant les pièces précisées ci-dessous :

- **l'acte d'engagement**, dûment complété et signé, y compris son article 6 relatif aux délais d'intervention et d'exécution ;
- **un devis détaillé** ;
- **tout autre élément utile** à l'appréciation de la valeur technique de l'offre.

B. Sélection des offres

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse au regard du seul critère du prix.

C. Autres renseignements

Pour tout renseignement complémentaire, M. Nicolas COUSTET (n.coustet@senat.fr), pour la partie technique, et Mme Isabelle SALORD, pour la partie administrative, se tiennent à votre disposition (01 42 34 22 10 – i.salord@senat.fr).

D. Visite du site

La visite du site est fortement conseillée. Une seule visite par candidat est autorisée.

Les candidats souhaitant que soit organisée une telle visite sont invités à prendre l'attache de M. Nicolas COUSTET (01 42 34 22 10 – n.coustet@senat.fr).